

## **PATHOLOGIES DES STAGIAIRES DES CRP POUR ADULTES HANDICAPES**

### **I. POSITIONNEMENT**

- 92 CRP pour personnes adultes handicapées en France (23 en Ilede-France).
- Environ 10 000 stagiaires ayant été orientés par les COTOREP qui ont dans ces cas
  - . statut de travailleur handicapé ;
  - . stage de reclassement professionnel.
- Décision de la COTOREP précédée de l'avis de l'équipe technique . (médical, psychotechnique, social).

Dans chaque cas, la nature de l'affection handicapante est donc transmise par le médecin de l'équipe technique de la COTOREP au médecin de l'établissement (CRP).

### **II. AFFECTIONS**

On peut considérer :

#### **1. Entrée en stage**

- A. Affection reconnue handicapante au niveau de la COTOREP.
- B. Affection considérée comme principale, pour chaque stagiaire par le médecin de l'établissement CRP.
- C. Recoupement ou éventuelle différence de ces deux éléments.

#### **2. Evolution en cours de stage**

- de l'affection handicapante ;
- de (des) affections) considérée(s) comme importante(s) lors de l'admission ;
- d'autres affections (intercurrentes, etc.)

### **III. EXEMPLE: AUBERVILLIERS**

Exposé de cas particuliers.

### **IV. AUTRES CRP**

- d'Ile-de-France ;
- de France.